
Conseil d'administration de l'AMC

Compte rendu de la réunion de février 2022

Le Conseil d'administration de l'AMC (« le Conseil ») s'est réuni par vidéoconférence à la fin de février 2022. Ses membres ont été mis au courant des avancées concernant les initiatives prioritaires liées au plan stratégique [Retombées 2040](#). Ils ont aussi poursuivi les discussions sur l'amélioration de la mobilisation de la profession et ont abordé d'autres dossiers du Conseil. Voici les faits saillants de la réunion :

Stratégie Retombées 2040

- Les membres du Conseil d'administration et ceux du Groupe consultatif sur la mobilisation de la profession ont participé à une séance portant sur l'avenir de la mobilisation de la profession médicale au Canada. Repensant son approche globale en la matière, l'AMC s'appuiera sur de nouvelles méthodes et modalités pour s'adresser à tous les groupes de médecins, le but étant de tisser des liens plus constructifs, de clarifier la nature de son travail, d'aider à créer une communauté de sympathisants qui partagent sa vision, d'offrir des activités de mobilisation mieux adaptées, et d'encourager la cocréation d'initiatives fécondes.
- Le Conseil a reçu un rapport sur la planification intégrée des ressources humaines de la santé (PIRHS), une des premières initiatives prioritaires du plan stratégique *Retombées 2040*. En collaboration avec l'Association des infirmières et infirmiers du Canada et le Collège des médecins de famille du Canada, l'AMC élaborera une feuille de route s'étendant sur 18 mois et contenant des recommandations stratégiques à l'intention du gouvernement fédéral qui visent à remédier à la crise des effectifs de la santé.
- Le Conseil a été informé des résultats découlant des actions du Groupe de travail sur les soins virtuels. Il a aussi approuvé le rapport de 2022 du Groupe, intitulé [Les soins virtuels au Canada : progrès et possibilités](#). Ce document comprend des recommandations pour assurer le financement des soins virtuels et leur intégration complète au système de soins de santé canadien.

Réunion d'affaires

- Les membres du Conseil d'administration de toute l'Entreprise AMC ont pris part à un exercice de simulation de cybersécurité, dont le but était d'examiner plus en détail les obligations fiduciaires de chacun en cas d'urgence liée à un incident de cybersécurité.
- La D^{re} Smart, présidente de l'AMC, continue d'agir comme porte-parole de la profession médicale au Canada. Elle a notamment eu plusieurs rencontres avec des représentants du gouvernement fédéral, poursuivi ses efforts de représentation pour la mise en œuvre du projet de loi C-3, et a témoigné devant le Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie et le Comité permanent de la santé. Elle discute en continu avec les principales parties prenantes, les AMPT et les apprenants en médecine au sujet des priorités immédiates et à long terme en matière de santé dans un contexte de sortie de pandémie.
- Le chef de la direction a souligné que les premières initiatives prioritaires du plan stratégique *Retombées 2040* cadreraient en grande partie avec certaines priorités du gouvernement fédéral en matière de santé. Il a également évoqué les résultats marquants et les faits saillants de 2021, notamment les efforts de représentation de l'AMC pour l'adoption du projet de loi C-3 (loi fédérale visant à protéger les travailleurs de la santé et les patients contre le harcèlement), les avancées importantes liées aux permis d'exercice national, l'utilisation du [Carrefour du bien-être des médecins](#) ainsi que le sommet d'urgence sur la COVID-19 organisé en octobre 2021 avec l'Association des infirmières et infirmiers du Canada.
- Le Comité de la gouvernance de l'AMC a présenté les plans à court et à long terme concernant des modifications aux règlements de l'Association. L'année 2022 sera axée sur la mobilisation des membres et la cocréation avec eux de solutions relatives aux éventuels changements à apporter. Les règlements seront soumis à l'approbation des membres lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de 2022 et de 2023. Ceux-ci pourront se renseigner sur les changements proposés lors de séances d'information et de consultation qui seront organisées avant chaque AGA. Par ailleurs, le Sommet sur la santé de 2022 prendra la forme de quatre événements virtuels qui se tiendront entre mars et juin sur

différentes plateformes (la troisième séance sera en français).

- Le Conseil a approuvé la recommandation du Comité de la gouvernance visant à modifier la composition du Comité des distinctions de l'AMC. À compter d'août 2024, il ne sera plus obligatoire qu'un des cinq membres soit un ancien dirigeant. Ce changement, dont le but est d'accroître la diversité dans les postes de direction de l'AMC, permettra d'élargir le bassin de candidatures tout en laissant la possibilité aux anciens membres de la direction de siéger en tant que représentants régionaux.
- Le Conseil a approuvé la liste de candidatures au titre de membre honoraire de l'AMC provenant de l'Alberta, du Manitoba, de Terre-Neuve-et-Labrador, de Nouvelle-Écosse et de Saskatchewan. Il a également nommé la D^{re} Paula Cashin et le D^r Alexander Poole comme nouveaux membres du Conseil d'administration de la Fondation AMC. Le Conseil a aussi été informé que le Comité d'agrément des facultés de médecine du Canada (CAFMC) a récemment sélectionné la D^{re} Alexandra Manning comme cinquième membre professionnel nommé par l'AMC.
- Suivant la recommandation du Comité des distinctions de l'AMC, le Conseil a approuvé le changement de nom du prix de représentation politique afin de supprimer la référence à sir Charles Tupper. Le prix s'appellera désormais « Prix de l'Association médicale canadienne pour la représentation politique ». Le Conseil a également demandé au Comité des distinctions de revoir le modèle de désignation des prix de l'AMC afin de mettre en valeur les qualités associées à chacun d'eux.

Mission : Donner le pouvoir aux patients et les soigner

Vision : Une profession dynamique et une population en santé

Nos principes directeurs : Équité, diversité, mobilisation, responsabilisation, transparence et retombées